SGPEN
CGT

Coordinateur Académique
Le Secrétaire Départemental
DEWULF Fabrice
Hôtel de Ville
59290 Wasquehal
SITE INTERNET : sgpen.cgtnord.free.fr

SECRETARIAT 03.20.02.69.00
TRESORERIE 03.20.02.10.02
FAX 03.20.75.14.89
E.MAIL : sgpen.cgtnord@free.fr

Lille, le 11 janvier 2010

A

Monsieur Xavier MAIRE
Directeur des Ressources Humaines
Région Nord pas de Calais

Objet : document règlement intérieur : Organisation spécifique du temps de travail des personnels techniques des lycées

Monsieur Le Directeur des Ressources Humaines,

A la lecture des documents qui peuvent être consulter sur le FIL Info Lycées qui ont pour objet le règlement intérieur, notre organisation syndicale a constaté une erreur.

<u>Pause de 20 minutes**</u> : *(document temps de travail – généralités)* vous indiquez : « Pause obligatoire de 20 minutes (non fractionnable) <u>à partir de 6 heures consécutives</u> », ceci n'est pas exact, le règlement intérieur spécifié dans son paragraphe 5.2 : les personnels dont le temps de travail quotidien **atteint 6 heures**, bénéficient d'un temps de pause d'une durée de 20 minutes.

Pourriez-vous très rapidement inclure un rectificatif sur le site intranet ?

Je vous remercie par avance pour l'intérêt que vous porterez à notre demande, recevez Monsieur Directeur des Ressources Humaines, mes salutations les plus respectueuses.

Le Coordonnateur Régional
Fabrice DEWULF

Copie à :

- Monsieur Georges DE VREESE – D.G.A.
- Monsieur Rémy MAILLARD – Directeur Adjoint